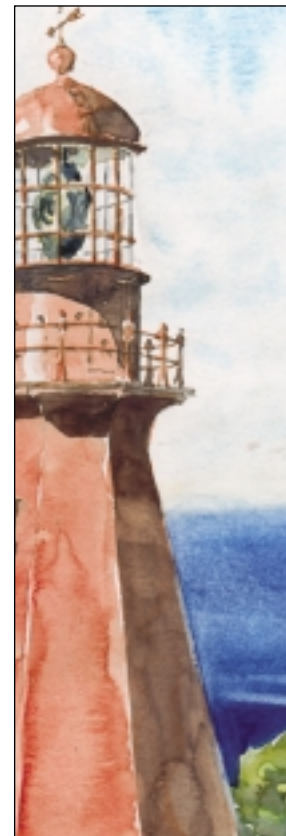


Présentation des programmes

Zones d'intervention prioritaire, Interactions communautaires et Réseau d'observation active de la Biosphère

Dans cette section des actes du forum, une première présentation fait le point sur l'implication communautaire dans le cadre du *Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000*. Par la suite, vous y trouverez les textes des conférences touchant les trois programmes, *Zones d'intervention prioritaire*, *Interactions communautaires* et *Réseau d'observation active de la Biosphère*. Ces conférences avaient pour but de permettre à tous les participants de connaître ou d'approfondir leurs connaissances des programmes et de mieux intégrer les enjeux, étape nécessaire à l'établissement d'une vision commune.



L'implication communautaire dans le cadre de SLV 2000 : contexte global



Par
PATRICIA HOULE

Cosecrétaire de l'Entente SLV 2000 pour le Canada
Environnement Canada
Direction des affaires ministérielles
1141, route de l'Église, 6e étage
C.P. 10100
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5

Monsieur Hudon,
Madame Breton,
Monsieur Latulippe,
Monsieur Mead,
Mesdames et Messieurs,

Vous parler de l'implication communautaire me posait un certain défi. Le sujet est vaste, très à la mode mais, en même temps, il est encore mal défini et donne lieu, parfois, à des interprétations différentes. Nous le savons tous, l'UNESCO a désigné l'année 2001 comme étant l'année internationale des volontaires ou des bénévoles. On entend beaucoup, en effet, parler de bénévolat, de volontariat, de nouvelle gouvernance, d'implication et d'action communautaire, d'économie sociale et de partenariat. Tous ces vocables désignent une réalité qui est de plus en plus manifeste au sein de nos sociétés, et ce, presque partout dans le monde, autant dans la riche Californie que dans certains pays pauvres d'Amérique du Sud. Cette réalité est que les citoyens ont leur mot à dire et veulent, de plus en plus, être consultés, orienter et prendre en mains divers aspects de leur vie en société.

Au Canada, trois sondages nationaux nous ont permis d'en apprendre un peu plus sur ceux qui font du bénévolat, ce qui les motive et sur la nature et le volume de leurs activités. La meilleure enquête nationale sur le sujet, l'*Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP)*, nous apprend qu'entre le 1er novembre 1996 et le 31 octobre 1997, quelque 7,5 millions de Canadiens et de Canadiennes de 15 ans et plus, soit 31 % de la population concernée, ont consacré, à titre de bénévoles, un total de 1,1 milliard d'heures à des organismes. Cela équivaut à 578 000 postes à temps plein. Impressionnant, n'est-ce pas ? On le voit, les organismes du secteur bénévole et communautaire sont devenus une force de changement et un acteur incontournable dans les dossiers en jeu au sein de nos sociétés contemporaines dont celui, parmi beaucoup d'autres, du développement durable.



Au Québec, c'est au cours des années 1980 que les groupes communautaires ont commencé à renaître doucement, en réponse à de nouveaux besoins motivés par la récession et les coupures importantes du secteur public. Le secteur communautaire a fait du chemin depuis. Rappelons-nous le Sommet socio-économique provincial de 1996 où ce même secteur s'est vu offrir une place aux côtés du gouvernement, des entreprises et des syndicats, et ce, à titre de partenaire influent. De son côté, le gouvernement canadien s'est engagé en juin 2000, à verser 90 millions de dollars pour le plan quinquennal du Projet Initiative du secteur bénévole dont l'objectif général est de rehausser la qualité de vie au Canada. Une subvention provenant de cette initiative a d'ailleurs été versée pour aider la mise en œuvre de ce forum. Alors, on ne peut que le constater, le secteur communautaire a vraiment fait sa place et il est là pour rester !

Mais revenons, si vous le voulez bien, à l'implication communautaire dans le cadre de *Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000)*. Permettez-moi de vous rappeler quelques faits. C'est en 1989 que les gouvernements du Canada et du Québec annonçaient la première phase du *Plan d'action Saint-Laurent (PASL)*, doté d'un budget de 110 millions de dollars. Au même moment, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) lançait le programme *Stratégies Saint-Laurent (SSL)*, dont l'objectif était « ... d'inciter les citoyens et citoyennes à définir, sur le plan local et régional, des mesures concrètes de gestion, de suivi et de réhabilitation du Saint-Laurent ». L'UQCN déclarait alors : « L'avenir du Saint-Laurent n'est pas assuré s'il est laissé aux seules mains des gouvernements, de l'industrie et des experts. Les groupes environnementaux veulent mettre les Québécois dans le coup et agir comme partenaires pour réussir le sauvetage du fleuve ». Comme vous pouvez le constater, ce partenariat qui est le nôtre, au sein de *SLV 2000*, c'est vous qui l'avez lancé.

Quelques années plus tard, en 1993, dans le cadre de la phase II, *SLV 2000*, un partenariat sera formellement établi entre les deux gouvernements et *Stratégies Saint-Laurent*, et c'est ainsi que commencera la participation des comités Zones d'intervention prioritaire (ZIP) aux objectifs visés par *SLV 2000*. La participation de la population aux décisions entourant le devenir de l'environnement fluvial avait trouvé une voie. En avril 1995, une première entente cadre est signée avec *SSL*. Un véritable partenariat commençait alors et se poursuit toujours, et ce, avec encore plus d'importance dans la phase III. Marc Hudon saura, mieux que moi, vous présenter l'évolution positive et dynamique que ce partenariat a connu et connaît encore.



Pour aider les citoyens à mettre en œuvre différents projets en lien avec le Saint-Laurent, les gouvernements ont mis sur pied, en 1994, le programme *Interactions communautaires* que tous ici connaissent bien. Mon collègue du Québec, Jean-Yves Roy, vous en parlera dans quelques minutes. Toujours dans le cadre de *SLV 2000*, un autre programme d'implication communautaire a vu le jour, cette fois, en juin 1995. Il s'agit du *Réseau d'observation active de la Biosphère*. Des jeunes, des classes, des écoles entières et des citoyens organisés en font maintenant partie et cumulent jusqu'à 300 000 heures d'observation environnementale par année, et ce chiffre ne cesse de grandir. Ma collègue, Lynn Cleary, vous en fera la présentation tout à l'heure.

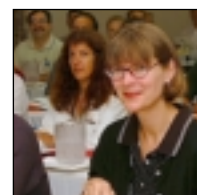
Comme vous pouvez le constater, les gouvernements du Canada et du Québec, depuis 1993, ont mis en place, avec votre aide, un modèle unique de participation des citoyens à la gestion du Saint-Laurent. Un modèle qui a porté et qui continue de porter fruit et qui, sachez-le, fait l'envie de bien des pays. C'est un modèle qui résulte d'un nouveau type de relation entre l'État et ses citoyens. On peut ici parler, sans crainte de se tromper, de nouvelle gouvernance au sein de laquelle les gouvernements sont des partenaires parmi d'autres partenaires.

Les gouvernements reconnaissent que le secteur bénévole constitue un des trois piliers de notre société, aux côtés des secteurs publics et privés. Ils veulent, dans toute la mesure de leurs moyens, appuyer les bénévoles et les organisations qu'ils servent, puisqu'ils contribuent, sans aucune équivoque, au maintien de notre tissu social, économique et culturel.

En terminant, j'aimerais partager avec vous les résultats d'un sondage récent, effectué en juillet dernier, par Léger Marketing qui nous apprenait qu'au Québec, les gens sondés ont choisi, dans une proportion de 39 %, les groupes écologistes comme étant les plus dignes de confiance pour améliorer l'environnement. Ils devancent les gouvernements ! Au Canada, ces mêmes groupes sont aussi en tête avec 32,3 % de la faveur populaire. Cela est révélateur de la crédibilité et de l'estime dont bénéficient les regroupements communautaires et environnementaux dans notre pays. Les gouvernements ont donc besoin de vous et comptent sur vous. Ce forum devient un moment privilégié pour définir, tous ensemble, les meilleures façons de travailler vers un but commun : la protection, la sauvegarde et la mise en valeur du Saint-Laurent.



Bon forum à vous tous !



Interactions communautaires, bientôt dix ans de réalisations



Par
JEAN-YVES ROY

Secrétaire de l'Entente et coprésident pour le Québec
Comité implication communautaire
Ministère de l'Environnement du Québec
Direction des politiques du secteur municipal
Équipe Saint-Laurent
675, boulevard René-Lévesque Est, 8e étage, boîte 99
Québec (Québec) G1R 5V7

- Le *Plan d'action Saint-Laurent* a vu le jour en 1988, mais ce n'est qu'à la deuxième phase du *Plan*, en 1993, que le programme de financement *Interactions communautaires* a été lancé pour permettre aux communautés riveraines et à toute la population de s'impliquer concrètement dans la sauvegarde du Saint-Laurent.

Sous le volet Implication communautaire de *Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000)*, les responsables et artisans du programme *Interactions communautaires* ont voulu susciter et appuyer la population afin que des projets issus du milieu et ayant des effets positifs sur le fleuve puissent être réalisés. Ainsi, dans le cadre du *Plan d'action*, la possibilité d'agir en faveur du Saint-Laurent était offerte à tous les organismes à but non lucratif et légalement constitués du Québec (figure 1).

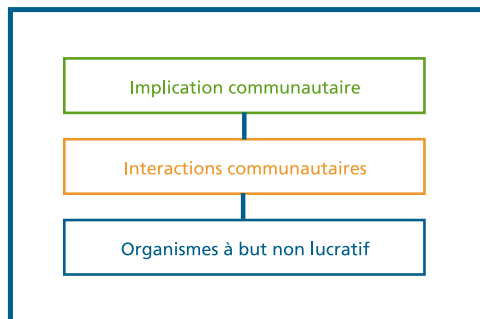


Figure 1. Organigramme de Saint-Laurent Vision 2000



Pourquoi impliquer les communautés dans cette démarche ? En fait, pourquoi interdire à ceux qui vivent le fleuve ou qui ont à cœur l'amélioration de cet écosystème d'intervenir directement et selon leurs capacités ? Non seulement l'implication des communautés établit une relation unique avec le fleuve, mais elle permet également de :

- ☀️ poursuivre et de mettre l'accent sur la protection, la restauration et la conservation à long terme du Saint-Laurent;
- ☀️ favoriser les projets qui permettent l'accès au fleuve et le recouvrement des usages;
- ☀️ protéger la santé humaine et celle de l'écosystème du fleuve;
- ☀️ susciter l'émergence de partenariats.



Nous pouvons aujourd'hui avancer que les projets réalisés depuis bientôt dix ans sont aussi une contribution importante à la sensibilisation de la population du Québec à l'écosystème du Saint-Laurent et à ses richesses uniques. Ainsi, un mouvement positif et durable vers le rétablissement et la protection du Saint-Laurent a été amorcé et une vision différente s'est installée.

La « réappropriation » du « fleuve aux grandes eaux » par toute la population est commencée !

Dans le cadre de la deuxième phase du *Plan*, le programme de financement *Interactions communautaires* a permis de dégager des résultats marquants à partir de la centaine de projets qui ont été réalisés.

Plus de 3 000 000 \$ en contribution du programme ont été versés à 53 organismes différents. L'apport du milieu et la création de nombreux partenariats qui ont permis de réaliser des projets de restauration ou d'aménagement de 82 hectares d'habitats, le tout d'une valeur totale de plus de 6 000 000 \$, avec un effort de bénévolat estimé à 7 900 jours/personne, se sont présentés comme des résultats remarquables.

Comme on peut le constater, les projets du volet « Étude » ont majoritairement marqués cette phase du programme (figure 2).

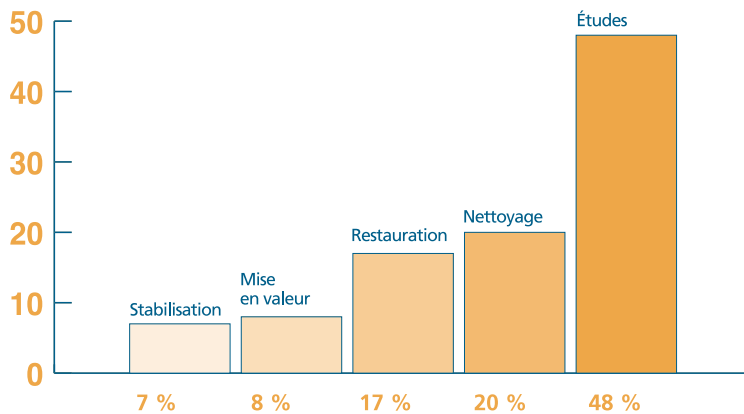


Figure 2. Répartition des projets par catégories

Nombre de données préalables à une intervention ont ainsi été compilées et sont venues étayer des projets d'action. Cependant, plusieurs projets importants d'interventions physiques ont eu lieu et ont permis de dégager des résultats mesurables et concrets :

- restauration d'habitats, milieux riverains mis en valeur;
- création d'emplois;
- retombées économiques locales ou régionales.

Toutefois, cette phase a surtout permis de démontrer l'importance des communautés dans la réalisation de projets environnementaux en faveur du fleuve. Cette constatation est bien visible autant par le travail effectué par les bénévoles ou par les efforts consentis pour l'établissement de partenariats que par les résultats sur le terrain.

En octobre 1998, le programme a été relancé avec une nouvelle phase du *Plan*. Ainsi, le ministère de l'Environnement du Québec, la Société de la faune et des parcs du Québec et Environnement Canada ont poursuivi leur engagement dans cette nouvelle vague qui est présentement en cours et qui se terminera le 31 mars 2003.

Le programme *Interactions communautaires* se poursuit donc fort des réalisations de la phase II et par suite des recommandations positives et constructives des organismes communautaires consultés lors des rencontres préparatoires.

En ce qui a trait aux résultats du programme dans cette phase III, les résultats compilés des six séries de projets sur les huit prévues sont particulièrement intéressants quant à l'atteinte des objectifs fixés :

- ☼ 229 propositions de projet soumises à ce jour;
- ☼ 105 projets financés pour des montants variant de 2 500 \$ à 100 000 \$;
- ☼ contribution du programme à ce jour, environ 4 millions \$ (sur 7 millions \$ prévus);
- ☼ 70 % des projets financés sont en relation avec les PARE (Plan d'aménagement et de réhabilitation écologique), puisqu'il s'agit, dans cette phase, d'accorder une priorité aux projets déjà définis lors des consultations publiques des comités ZIP;
- ☼ participation au programme, de 97 organismes différents;
- ☼ effet multiplicateur du programme : pour chaque 1 \$ donné par Interactions communautaires, 1,60 \$ est obtenu dans le milieu;
- ☼ effort en bénévolat : 2 885 jours/personne en travail réalisé.

Encore ici, on remarque une répartition très variée du partenariat (figure 3). Outre les ministères partenaires du programme associés directement au programme Interactions communautaires, les gouvernements fédéral, provincial ou municipal, sont bien présents. Toutefois, il importe de noter l'apport indéniable et essentiel du milieu

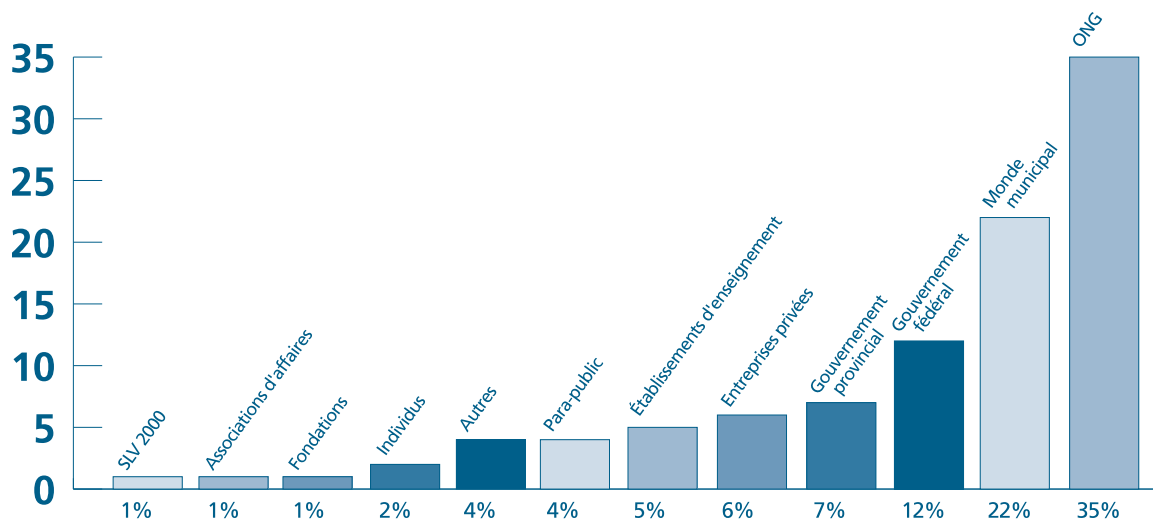


Figure 3. Répartition du partenariat

Jusqu'à ce jour, les projets financés se répartissent encore une fois entre une forte proportion de projets d'études et d'interventions physiques (figure 4). Cette phase a cependant fait une nouvelle place aux interventions visant la protection et la conservation, ainsi que la sensibilisation des communautés sur des problèmes associés au fleuve. Et comme on peut le constater, plusieurs de ces propositions de projets ont été recommandées et financées.

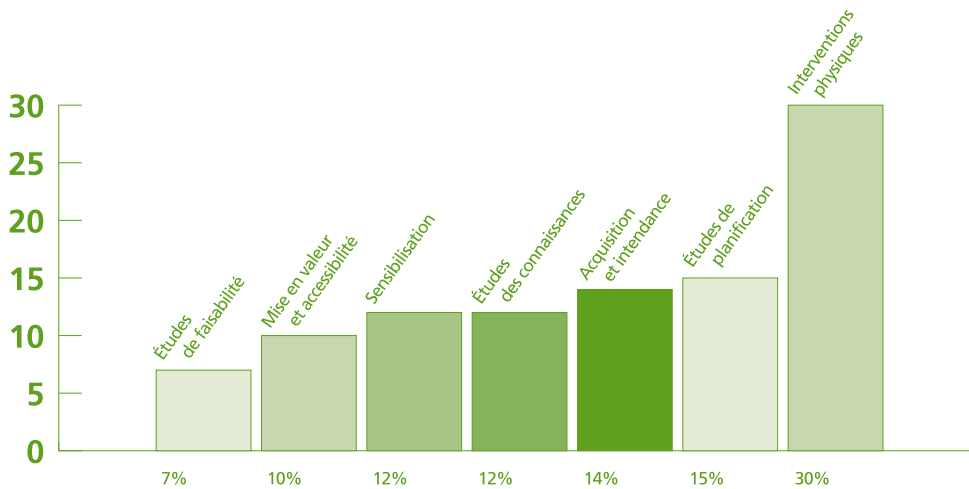


Figure 4. Répartition des projets par catégorie

Dans le cadre du domaine d'intervention Implication communautaire, les projets financés à ce jour par le programme Interactions communautaires ont principalement été associés au domaine de la biodiversité. Cependant, chacun des autres domaines, soit la santé humaine, la navigation, l'agriculture et les domaines industriel et urbain, ont été touchés par les projets d'*Interactions communautaires* et plusieurs ont même chevauché plus d'un volet à la fois.

La visibilité accrue des projets dans cette phase a été un autre résultat important qui a accentué la popularité du programme. L'écosystème du Saint-Laurent en profite grandement et encore une fois, les résultats socio-économiques sont importants pour les communautés : création d'emplois, argent investi localement, bénévolat.

Ce que nous sommes en mesure de constater aujourd'hui et ce qui se dessine d'ici la fin de cette phase est le besoin de poursuivre les efforts de restauration, de protection et de conservation entrepris. De même, il semble nécessaire de permettre davantage l'accessibilité au fleuve à toute la population.

Des partenariats de qualité et durables ont prouvé le dynamisme du milieu à obtenir un financement plus que suffisant pour répondre aux exigences du programme et de les dépasser.

Il en est de même pour les expériences acquises par tous ces organismes qui sont allés chercher partout autour d'eux, et plus loin, les expertises et les personnes-ressources essentielles à leur avancement. Plusieurs groupes ici présents peuvent témoigner de leur évolution en parallèle du programme *Interactions communautaires* et des projets réalisés.

Cependant, les connaissances déjà acquises et les expertises gouvernementales doivent être entièrement accessibles aux organismes. En tant que partenaires, nous devons faciliter le travail des promoteurs de projets en faveur du fleuve.

Je terminerai en soulignant qu'un tel programme requiert certaines exigences de gestion. Vous reconnaîtrez qu'il est essentiel de procéder avec rigueur au suivi des projets financés pour assurer une bonne gestion des fonds publics, mais aussi pour démontrer notre volonté de voir encore bon nombre de gestes positifs faits pour le majestueux Saint-Laurent.



Le Réseau d'observation active de la Biosphère ou une révolution tranquille en environnement



Par
LYNN CLEARY

Directeur régional intérimaire
La Biosphère
160, Chemin Tour-de-l'île
île Sainte-Hélène
Montréal (Québec) H3C 4G8



Je suis heureuse de vous parler aujourd'hui du *Réseau d'observation active de la Biosphère (ROAB)*.

Je vais donc vous parler d'un phénomène qu'on aime bien appeler « La révolution tranquille en environnement », le programme du *Réseau d'observation active de la Biosphère*. C'est d'abord un programme d'implication communautaire. C'est aussi un espace d'accueil, pour tous ceux qui veulent poser un geste concret en environnement, en particulier pour la conservation de l'eau. C'est également un moyen de sensibiliser les jeunes à l'importance de l'eau et de les mobiliser pour qu'ils posent les actions dès maintenant et plus tard. La prémisse de base du *Réseau* est que, pour poser un geste, l'on doit d'abord avoir des connaissances, vouloir, c'est-à-dire posséder des valeurs, et enfin, pouvoir. Avoir en sa possession des moyens pour agir. La Biosphère et le *Réseau* agissent à ces trois échelons. Le principal objectif du *Réseau* est de faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes, dans le cadre de notre programme, se sentent concernés et responsables de l'eau, changent leurs comportements, passent aux actes avec leurs propres moyens et mobilisent leur entourage. Qu'est-ce qu'on entend par « passer aux actes » ? En fait, on accepte, dans le cadre du *Réseau*, tous les gestes qui peuvent avoir une conséquence. On parle de sensibiliser, éduquer, acquérir des connaissances, d'intervenir et même de suivre l'état de l'environnement. Les responsabilités du partenaire, du client, ou de celui qui veut faire partie du *Réseau d'observation active de la Biosphère*, sont simples. Le client ou le partenaire doit d'abord et avant tout s'engager à poser un geste concret pour conserver la ressource eau. Il doit également s'engager à transmettre à la Biosphère et aux autres partenaires du *ROAB*, les résultats, les méthodes, les solutions reliés à son action. Enfin, il s'engage à faire connaître son projet dans sa communauté. Ces trois engagements sont majeurs. En contrepartie, la Biosphère s'engage à augmenter ou à fournir les connaissances nécessaires pour poser le geste, mobiliser et maintenir l'engagement, en fournissant des moyens scientifiques et techniques.



La clientèle actuelle du ROAB

La clientèle actuelle du *Réseau d'observation active de la Biosphère* est très diversifiée. On y compte 35 écoles, 14 municipalités riveraines le long du Saint-Laurent et quelques-unes dans la région des Grands Lacs, particulièrement aux alentours du lac Ontario, quatre universités et cégeps, 24 organismes non gouvernementaux, six musées et centres d'interprétation, deux associations professionnelles, trois organisations paragonnementales, et dix entreprises privées (la majorité étant reliées au réseau d'observation des mammifères marins).

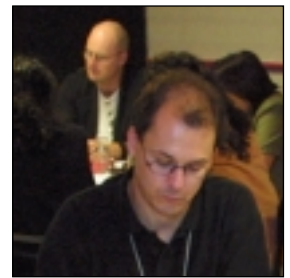
L'approche utilisée par le *Réseau* compte sur un comité d'harmonisation de huit membres externes et d'un membre de la Biosphère, dont le mandat est très important. Le comité d'harmonisation doit développer des moyens pour faciliter le transfert, la circulation de l'information parmi les membres et optimiser les résultats des projets ou des actions en les faisant connaître. Les membres du comité font la promotion des actions existantes, facilitent et aident les partenaires à communiquer entre eux. On compte également sur le soutien de deux sites-antennes qui agissent comme relais régional de la Biosphère sur le plan local. Ces sites-antennes ont à peu près les mêmes engagements que la Biosphère envers les partenaires. Cependant, ils sont disponibles sur place et peuvent aider les gens qui ont besoin d'information ou qui veulent simplement encore faire connaître leur succès.

Aussi, il y a six réseaux organisés où l'information est recueillie, conservée pour une éventuelle interprétation, ou interprétée en direct (c'est le cas des réseaux des mammifères marins et des ententes concrétisant des actions plus ponctuelles).

Des acquis

Voyons maintenant les acquis et non pas uniquement ce qu'est le *Réseau*. Ce dernier a été créé vers 1995, moment où il y a eu un accroissement des membres. Le nombre de partenaires est passé de 13 à 94 et le nombre de projets, de 13 à 35. Le nombre de participants est passé de 579 à plus de 5 000 en cinq ou six ans. Parmi les participants, une répartition assez similaire entre les adultes et les jeunes tend maintenant à une nette dominance des jeunes en tant que partenaires du *RAOB*. Le nombre d'heures d'observation est passé de 13 000 – 14 000 à près de 300 000. Aussi, depuis la création du *ROAB*, il y a eu un rapprochement certain et des échanges de connaissances, entre les scientifiques, les partenaires et les citoyens. On remarque aussi un accroissement de l'intérêt des scientifiques pour la connaissance et le savoir local. Étant donné que je viens d'un milieu scientifique, je peux vous dire que les scientifiques sont généralement réticents à l'utilisation des données provenant de la population. Cependant, avec le temps, la collaboration s'est faite, et je crois que la crédibilité entre les parties se bâtit graduellement de part et d'autre. Aujourd'hui, les scientifiques sont de plus en plus intéressés à utiliser l'information qui vient des citoyens et des jeunes.

L'intérêt de la population en général pour l'environnement est grandissant. Par exemple, dans le passé, les croisiéristes étaient intéressés par l'observation des bélugas et des baleines sans nécessairement chercher à connaître l'habitat qui les abrite. Aujourd'hui, les intérêts ont changé. Il est fréquent que les croisiéristes veulent connaître la productivité primaire de l'habitat, ce qui explique les déplacements des cétacés, etc. Leurs champs d'intérêt sont maintenant plus larges au fur et à mesure qu'ils sont sensibilisés et qu'ils accroissent leurs connaissances sur le milieu. Aussi, on constate que le programme *ROAB* a pour effet de sensibiliser les jeunes aux méthodologies scientifiques des réseaux organisés et aux carrières reliées à l'environnement; les renseignements transmis étant toujours accompagnés d'un protocole scientifique et d'une description de carrière. Également, parmi les acquis du Réseau, on remarque un changement de comportement chez les observateurs des ressources. Actuellement, certaines entreprises de croisières aux mammifères marins se sont dotées d'un code d'éthique. On observe aussi un effet mobilisateur chez les jeunes et leurs parents par l'entremise de projet comme « J'adopte un cours d'eau ». Chez les croisiéristes et les touristes, on note que les croisiéristes, ayant de meilleures connaissances, se sentent mieux armés pour sensibiliser les touristes. Chez les professeurs, cet effet mobilisateur est aussi présent. Prenons l'exemple intéressant de l'école Saint-Jérôme où les professeurs communiquent entre eux pour essayer d'encourager les enfants, qui participent au *ROAB* lors du premier cycle, à continuer leur implication lors du deuxième cycle. On note aussi le développement d'un sentiment d'appartenance à un site. Par exemple, dans le programme « J'adopte un cours d'eau », les enfants prennent des données sur la qualité physico-chimique de l'eau et les macros-invertébrés; les parents s'y intéressent et les professeurs les accompagnent. Finalement, toute l'école s'approprie son cours d'eau. Les jeunes finissent par le connaître très bien et ils deviennent passionnés, car ils veulent améliorer le cours d'eau. Enfin, la durée de l'engagement et de la motivation de ces partenaires nous surprend toujours agréablement. Le taux de fidélité aux projets est de 96 %. Parmi les partenaires qui signent une entente avec le *ROAB*, il est très rare que ceux-ci ne poursuivent pas leur engagement après la période initiale de l'entente.



Deux constats

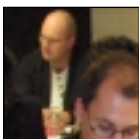
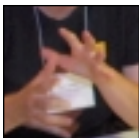
Actuellement, nous devons faire les constats suivants : le Réseau est encore jeune et doit être consolidé. La Biosphère ne suffit pas à la demande. Malheureusement, nous ne réussissons pas à donner suffisamment de soutien scientifique et technique; ceci fait en sorte que nous devons souvent refuser des demandes d'adhésion. Nous voulons donc consolider ce réseau. Aussi, les résultats du Réseau sont locaux et dépendants d'individus porteurs. Ce dernier constat n'est pas négatif en soi. C'est simplement pour dire qu'étant un réseau plus jeune que le programme *ZIP* par exemple, le *ROAB* n'est pas encore rendu à l'étape de se perpétuer de lui-même, c'est-à-dire, qu'il n'est pas généralisé partout le long du Saint-Laurent et du lac Ontario. Il est encore extrêmement dépendant d'individus porteurs, passionnés, qui communiquent, qui mobilisent et qui donnent leur temps bénévolement, que ce soit auprès des partenaires ou de la Biosphère elle-même.





Les prochaines étapes

Pour consolider le *Réseau*, il faut miser sur les succès et mettre en place une organisation pour soutenir et généraliser les projets les plus promoteurs et les plus mobilisateurs. Aussi, il faut poursuivre l'identification des succès du *ROAB* étant donné que l'on commence à peine à constater les retombées. Il faut donc aller voir encore plus loin. Plusieurs de ces retombées sont « discrètes », beaucoup moins visibles. On peut penser aux facteurs qui motivent les gens à continuer, à mobiliser leur entourage, etc. Ces retombées ne sont pas nécessairement visibles. Il est essentiel que l'on comprenne bien ce qui motive les gens si on veut les aider et les soutenir pour continuer leur mission, car c'est une mission. Donc, comme dans tout bon programme, après cinq ans d'existence, il faut faire des choix et canaliser nos efforts en tant que gestionnaire du *Réseau*.



Conclusion

Je considère que le *ROAB* est unique par sa volonté qu'il a d'accueillir tous ceux et celles qui veulent poser des gestes, avec leurs propres moyens, pour la conservation de l'eau. Le *ROAB* ne se veut pas un nouveau palier de gouvernement. On accueille ceux qui ont une bonne volonté et qui ont des moyens à leur disposition pour réaliser des actions. Les retombées du *ROAB*, comme je le disais, commencent à être reconnues. Pour l'instant, il est difficile de faire une évaluation juste des effets de ce réseau sur l'environnement, ce qu'il apporte aux citoyens, quel est l'effet motivateur, etc. Enfin, pour ma part, le *ROAB* est en pleine évolution, et c'est certainement un programme qui mérite qu'on y accorde plus de soutien et plus d'attention.

Merci beaucoup !





Le programme ZIP – vibrant et en constante évolution



Par
MARC HUDON

Président
Stratégies Saint-Laurent
1085, avenue de Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2V7

Au fil des ans, Stratégies Saint-Laurent (SSL) a évolué; notre réflexion collective a elle aussi évoluée; il ne faut pas s'en surprendre avec l'ajout de comités ZIP qui représentent maintenant dans le réseau de SSL la quasi-totalité du Saint-Laurent, fleuve, estuaire et golfe. Chaque nouveau comité ZIP qu'a créé SSL a apporté une dimension extraordinaire à l'organisation qui en bénéficie par le travail de concertation et d'actions qui meuble notre quotidien. À cela, au fil des ans s'est alors ajoutée la dimension de dossiers socio-économiques et environnementaux plus larges comme celui des niveaux d'eau par exemple, ou d'autres problèmes d'envergure touchant la qualité des eaux, les sédiments contaminés, etc. C'est à ce moment que nous nous sommes dit que notre carte « territoriale » initiale devait être plus représentative de nos champs d'actions. Dès lors, nous avons fait faire une carte qui représentait, toutes proportions gardées, le bassin des Grands Lacs/Saint-Laurent. Cette carte, s'avère utile lorsque l'on rencontre nos voisins ontariens, des autorités comme la Commission mixte internationale, la Commission des Grands Lacs ainsi que nos partenaires québécois; elle permet de constater visuellement que le système Grands Lacs/Saint-Laurent est énorme. Sur cette même carte, un trait de crayon représente le Saint-Laurent, mais démontre toute son importance lorsque relié au golfe et à l'Atlantique.

Après beaucoup de travail de la part de représentants gouvernementaux, de la part des membres de Stratégies Saint-Laurent, nous sommes convaincus que les Ontariens et Américains qui habitent le pourtour des Grands Lacs commencent à saisir l'importance du Saint-Laurent dans son ensemble. Il est envisageable qu'un jour, à leurs yeux, le Saint-Laurent aura la même importance écologique que celle des Grands Lacs.



Historique

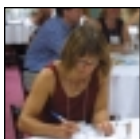
Voici maintenant quelques mots sur l'histoire de Stratégies Saint-Laurent. Patricia en a parlé un peu plus tôt.

Il y a eu, en 1988, un premier plan d'action des ministères fédéraux et provinciaux, d'une durée de cinq ans et basé sur cinq objectifs. Cependant, aucun objectif ne touchait l'implication communautaire. À cette même époque, les principaux groupes environnementaux du Québec ont signifié au gouvernement que les choses devaient changer. Il fallait trouver un moyen d'intégrer, à l'intérieur de ce plan d'action, les préoccupations du public.

En 1989, c'est la création de Stratégies Saint-Laurent par les principaux groupes environnementaux : Union québécoise de la conservation de la nature (UQCN), Société pour vaincre la pollution (SVP), Conseil régional en environnement du Saguenay/Lac-Saint-Jean (région 02), STOP, la Société Linnéenne du Québec et la Corporation de l'aménagement et de la protection de l'environnement de Baie-Comeau, je crois. Ces groupes ont réussi à trouver du financement privé de trois fondations : Donner, Shell et McConnell. Le financement se chiffrait à environ 750 000 \$ pour mettre en place Stratégies Saint-Laurent. Au départ, il n'y a pas eu de soutien gouvernemental et l'organisme a su fonctionner. Ce fut une période très difficile, mais les gens impliqués ont été extraordinaires. Il n'a pas été facile de rassembler les comités le long du Saint-Laurent et d'axer leurs efforts sur le fleuve. Chacun voulait y trouver son profit. Enfin, en 1993, c'est la reconnaissance officielle par les gouvernements de Stratégies Saint-Laurent à titre de partenaire. En 1994, Stratégies Saint-Laurent s'incorpore.

Cette même année, le gouvernement met en place son deuxième *Plan d'action Saint-Laurent* sous le nom de *Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000)*. La signature de l'entente a eu lieu à Baie-Comeau si je ne me trompe pas. Sept volets dont un sur l'implication communautaire, un volet vertical parmi les autres à l'intérieur du plan, ont été identifiés. Il y a eu également la signature d'une entente-cadre entre les gestionnaires de *SLV 2000* et SSL, ainsi que le développement du *programme Zone d'intervention prioritaire (ZIP)*. Je prends le temps de souligner qu'en 1994, lors de la signature de l'entente, le vécu de SSL n'était pas énorme. Nos partenaires gouvernementaux avaient été témoins beaucoup plus des problèmes en ce qui a trait à l'organisation d'un mouvement communautaire que des retombées positives que cela pouvait apporter. Cependant, il y avait tout de même de bonnes retombées. À cette époque, il nous était difficile d'avoir des arguments très vendeurs. Malgré tout, nous avons réussi à établir cette bonne entente, dont nous sommes très fiers. Ceci nous a permis, au cours de ces quatre années, d'aller chercher des atouts, de concentrer nos énergies sur l'ensemble du Saint-Laurent et de réaliser des actions concrètes, même petites, mais qui, dans l'ensemble comme les autres initiatives, comptent beaucoup pour ce grand cours d'eau.

En 1998, c'est le renouvellement de l'entente *Saint-Laurent Vision 2000* pour une phase III. Six volets sont présents. Le volet « Implication communautaire » n'est plus un volet sectoriel vertical, mais devient à l'horizontal (ou si vous préférez transversal) aux autres volets, pour souligner l'importance d'intégrer l'aspect communautaire par l'action dans les autres volets. Grâce à la phase III de *SLV 2000*, quatre nouveaux comités ZIP ont vu le jour : les comités Zone d'intervention prioritaire Les Deux Rives, Des Seigneuries, des Îles-de-la-Madeleine et du Sud-de-l'Estuaire.



Stratégies Saint-Laurent

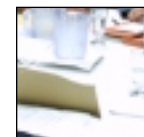
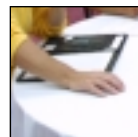
Stratégies Saint-Laurent tient une assemblée générale annuelle, possède un conseil d'administration composé d'un représentant pour chacun des comités ZIP, des groupes environnementaux membres et autres et présente un conseil exécutif qui se réunit régulièrement. La Commission ZIP a été créée et regroupe tous les coordonnateurs des comités ZIP. C'est une table d'échanges d'expertise, table qui sert aussi à la formation pour améliorer et bonifier le travail des coordonnateurs au sein du comité ZIP. La Commission ZIP se réunit la veille de chaque réunion du conseil d'administration. Stratégies Saint-Laurent a mis sur pied la Commission environnementale dont nous sommes très fiers malgré les difficultés de démarrage. Cette commission devrait obtenir beaucoup de succès dans l'avenir. La Commission environnementale regroupe les acteurs environnementaux le long du Saint-Laurent. Ils ne sont pas nécessairement membres de Stratégies Saint-Laurent. La Commission est une « tribune » où ces acteurs peuvent s'exprimer et obtenir un certain soutien financier de la part de la Commission environnementale pour réaliser des projets qui s'intègrent toujours dans le cadre de *SLV 2000*. La Commission a aussi le mandat de conseiller le conseil d'administration de Stratégies Saint-Laurent sur certains enjeux environnementaux d'envergure. Les membres de la Commission environnementale ont déjà réalisé beaucoup de projets.

Comme je le disais précédemment, le conseil d'administration de Stratégies Saint-Laurent est composé de représentants des 14 comités ZIP, de six groupes environnementaux. Je prendrai une seconde pour vous mentionner que le nombre de groupes environnementaux était de sept. La Société pour vaincre la pollution (SVP), organisme fondateur de Stratégies Saint-Laurent, a quitté le navire l'an dernier pour des raisons que le coprésident (M. Daniel Green) de l'organisme jugeait pertinentes. Deux autres membres se sont joints à la catégorie « Autres groupes » : la CSN et l'Association des biologistes du Québec. Actuellement, la coordination de Stratégies Saint-Laurent est possible grâce au travail de deux personnes : monsieur Guy Larochelle et madame Isabelle Harvey. Le territoire couvert est le Saint-Laurent, à l'exception de quelques secteurs : Charlevoix, les Mille-Îles et la pointe nord de la Gaspésie. La mission de Stratégies Saint-Laurent est la suivante :

- ☼ assurer une implication communautaire,
- ☼ soutenir de son mieux la coordination des comités ZIP,
- ☼ s'assurer de la gestion et de l'harmonisation des actions à l'échelle du Saint-Laurent, nourrir son réseau,
- ☼ décider des grandes orientations,
- ☼ créer des partenariats et faire le suivi des grands dossiers.

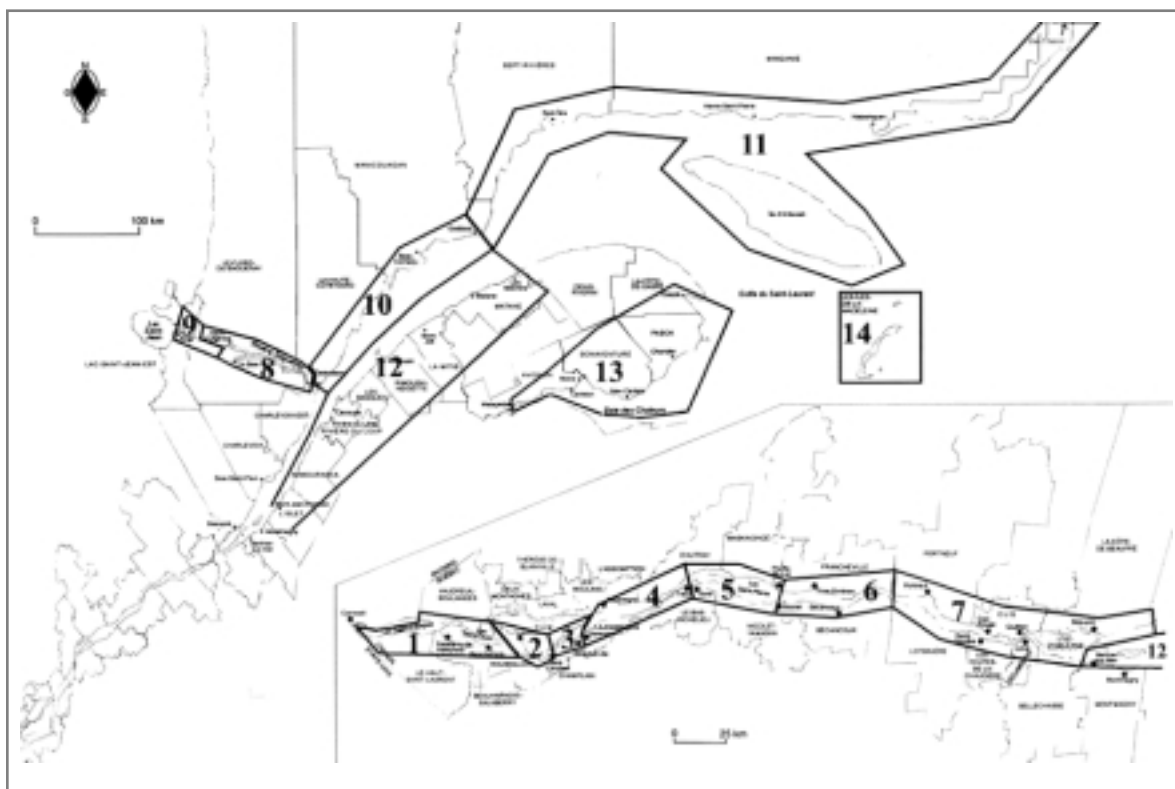
Par contre, les problèmes d'envergure, comme les sédiments contaminés, la pollution agricole, les variations du niveau d'eau du Saint-Laurent, qui touchent plus d'un comité ZIP, seront prioritairement suivi par Stratégies Saint-Laurent, avec nos partenaires, pour essayer de les résoudre de la meilleure façon possible.

Stratégies Saint-Laurent assure aussi le suivi des mandats et responsabilités des étapes du *programme ZIP*. SSL doit rendre des comptes régulièrement aux ministères qui contribuent financièrement par des plans d'affaire, des rapports d'étape et finaux.



La présence de Stratégies Saint-Laurent a un effet important dans le milieu en créant un dynamisme communautaire, en prenant en compte les volontés du milieu dans la prise de décisions, et en permettant un rapprochement entre l'industrie, les utilisateurs et les communautés.

Voici notre carte mise à jour des territoires des comités ZIP (figure 1). Quatorze comités ZIP sont répartis sur la quasi-totalité du Saint-Laurent au Québec. Le Comité ZIP Haut-Saint-Laurent couvre un territoire s'étendant de la frontière ontarienne jusqu'au pont Mercier (région de Montréal). Dans la région de Montréal, nous avons les comités Zip Ville-Marie et Jacques-Cartier; plus à l'est, Des Seigneuries (dans le secteur de Repentigny). Il y a ensuite le Comité Zip du lac Saint-Pierre. Le Comité ZIP les Deux Rives se trouve dans le secteur de Trois-Rivières; le comité ZIP de Québec/Chaudière-Appalaches couvre la grande région de Québec et la Rive-Sud, incluant l'île d'Orléans. Le comité ZIP Saguenay et celui d'Alma-Jonquière, couvrent la rivière Saguenay. À l'est, il y a les comités ZIP Rive-Nord de l'Estuaire, Côte-Nord du golf, Sud-de-l'Estuaire (un des derniers venus), Baie-des-Chaleurs et le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine.



- | | | |
|-----------------------|-----------------------------|--------------------------|
| 1. Haut Saint-Laurent | 6. Les Deux Rives | 11. Côte-Nord du Golfe |
| 2. Ville-Marie | 7. Québec | 12. Sud-de-l'Estuaire |
| 3. Jacques-Cartier | 8. Saguenay | 13. Baie des chaleurs |
| 4. Des Seigneuries | 9. Alma-Jonquière | 14. Îles-de-la-Madeleine |
| 5. Lac Saint-Pierre | 10. Rive nord de l'Estuaire | |

Figure 1. Localisation des différents comités ZIP au Québec.

Les comités ZIP doivent tous être incorporés, multi-sectoriels et représentatifs du territoire qu'ils couvrent. Le territoire de chaque comité ZIP est délimité, comme vous l'avez vu sur la carte, et deux personnes en assurent la coordination. La mission d'un comité ZIP est de permettre la mobilisation, la concertation, l'implication communautaire pour la prise de décisions, l'action et le suivi en ce qui a trait à la réhabilitation, la mise en valeur et la protection du Saint-Laurent sur son territoire ainsi que les mandats et responsabilités prévus aux différentes étapes du *programme ZIP*. La clé du succès, vous la connaissez aussi, réside dans un ancrage réel dans la dynamique régionale, la crédibilité et la reconnaissance.

Le programme ZIP

Il y a six étapes au *programme ZIP*. La première fait référence à la mobilisation et à la concertation des communautés riveraines afin d'obtenir la reconnaissance de Stratégies Saint-Laurent pour la mise en place du comité. Les gens doivent démontrer qu'il y a bien une représentativité pour le secteur identifié. La deuxième étape touche le travail des gouvernements. Au fil des ans, pour le territoire en question, les gouvernements (provincial ou fédéral), ont accumulé des connaissances importantes. Ils doivent présenter ces connaissances sous forme de quatre rapports techniques pour chacun des comités ZIP. La troisième étape qui concerne le comité ZIP démarre à partir du moment où il a obtenu les bilans des gouvernements. C'est une période de temps pour éplucher et faire une mise à jour des bilans, avec l'aide de la population locale, pour une consultation publique. Cette dernière servira à donner priorité aux problèmes que les acteurs du territoire ont identifiés de façon consensuelle. La quatrième étape est celle de l'élaboration du Plan d'action et de réhabilitation écologique, le PARE. Il s'agit d'un plan global présentant des actions spécifiques. Ce document est évolutif. Annuellement ou aux deux ans, le PARE est bonifié et le mécanisme doit permettre aux intervenants du comité ZIP, de la population, de voir ce qui a été fait à l'intérieur du PARE. Ceci afin de vérifier si les projets auxquels on a donné priorité ont été accomplis ou non, pourquoi, et planifier les actions pour les années à venir. L'étape cinq est celle de la mise en œuvre du PARE, soit la promotion et la coordination. Enfin, la dernière étape est celle du suivi, de la diffusion des résultats et de la mise à jour.

La figure qui suit (figure 2) montre l'organigramme de *Saint-Laurent Vision 2000* et son évolution. Le partenariat avec les différents gouvernements est des plus importants. Il manque actuellement des partenaires importants comme le ministère des Affaires municipales et de la métropole, le ministère des Régions, les ministères des Finances. Il est donc important de voir si on peut aller les chercher pour aider les intervenants dans l'action.

Enfin, un petit indicateur de performance pour évaluer l'importance du partenariat. Pour un total de 221 partenaires, toutes catégories confondues, il y a eu un investissement de 1 800 000 \$. Ainsi, pour chaque dollar investi par les gouvernements, nous avons généré au-delà de 2,75 \$, provenant principalement du privé. Rappelez-vous que dans la phase II, vous deviez aller chercher, je crois, 25 % de financement pour chaque projet dans le milieu. Ce succès obtenu lors de la phase II a permis, dans le cadre de la phase III, d'augmenter le pourcentage de contribution du milieu à 50 %. Je termine en vous disant qu'on nous a répété de nombreuses fois « Vous êtes financés par le gouvernement, ça va bien ». Cette réflexion a eu pour effet de sensibiliser les membres de la nécessité de la pérennité du *programme ZIP*. Ainsi, des efforts considérables ont été mis de l'avant pour créer, ce que l'on appelle aujourd'hui, le Fonds d'action Saint-Laurent (FASL). Nous avons obtenu 357 000 \$ de la fondation McConnell. Le Fonds d'action Saint-Laurent aura la responsabilité d'aller chercher



des fonds provenant majoritairement des entreprises privées pour faire des actions sur le Saint-Laurent en ce qui a trait à l'accès. La tâche n'est pas facile et nous espérons pouvoir vous en faire profiter très bientôt. Je vous remercie de votre attention.

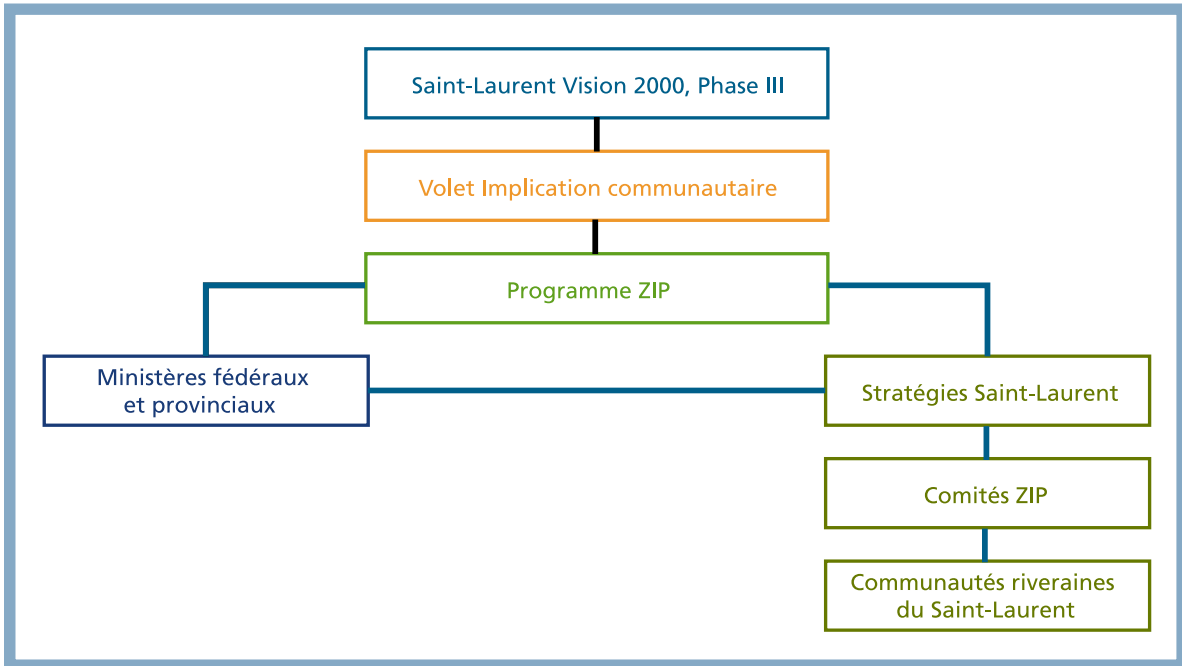


Figure 2. Organigramme de SLV 2000, phase III